

Manifeste pour les Services Publics

CONVERGENCE NATIONALE
des COLLECTIFS
de Défense et de Développement
des SERVICES PUBLICS



Mars 2007

Des services publics, un choix de société

Le devenir des services publics est un enjeu stratégique, ils constituent des éléments déterminants des politiques économiques et sociales.

Leur construction est le résultat de luttes sociales importantes qui se fondent sur les valeurs fortes de liberté, égalité et solidarité. Ils sont une réponse politique et historique aux besoins des populations. Leur bon fonctionnement détermine la qualité de notre vie quotidienne : le système de protection sociale, d'éducation pour ne citer qu'eux. Ils nous accompagnent tout au long de l'existence : de la naissance à la fin de la vie.

Directement reliés à la reconnaissance et à la garantie d'accès aux droits fondamentaux, ils sont au cœur des préoccupations des citoyens sur les revenus, l'emploi et les statuts, sur l'accès, les prix et la qualité des services, sur la prise en compte des écosystèmes, sur la lutte contre les exclusions, les inégalités et les discriminations.

Ils sont administrés à tous les échelons d'intervention : au niveau local avec les politiques municipales, au niveau national avec les politiques d'aménagement du territoire et de péréquations, au niveau européen avec les politiques sectorielles imposées par les directives communautaires. Le niveau de leurs prestations est, aujourd'hui, directement influencé par les négociations internationales sur le commerce des services.

Or, à chacun de ces niveaux, les services publics doivent garantir :

- les droits fondamentaux des citoyens-usagers qui ne se résument pas à la protection des consommateurs.
- l'intérêt général, la cohésion sociale et territoriale qui ne s'accommodent pas forcément des règles de l'économie de marché
- le respect de l'environnement à long terme qu'il ne faut pas confondre avec la notion de développement durable souvent instrumentalisée par les acteurs du marché

Nous considérons que, quel que soit le niveau de compétence dont ils relèvent, les Services Publics s'inscrivent dans les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui sont celles de la République. Ils doivent permettre à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire national, un égal accès aux services rendus,

Ces principes fondent l'identité des Services Publics. Il faut y ajouter la proximité, la transparence de gestion et le contrôle par les élu(e)s et les usager(e)s ainsi que le respect du principe de précaution.

Les Services Publics doivent être organisés et fonctionner dans le respect de quatre grands principes

ÉGALITÉ : Se décline par accessibilité, proximité (maillage territorial, niveau de service public défini), gratuité ou juste redevance nécessitant des compensations tarifaires et des péréquations.

CONTINUITÉ : le service doit être assuré en permanence sur l'ensemble du territoire.

ADAPTABILITÉ : Il ne s'agit pas de l'adaptabilité souhaitée par le MEDEF et les gouvernements visant à détruire les services publics mais au contraire la volonté de tenir compte de l'évolution des besoins, des techniques, des territoires. Les Services Publics doivent constamment intégrer de façon critique cette évolution dans le seul but d'améliorer la qualité du service rendu

SOLIDARITÉ : Issue de la redistribution des richesses, elle doit garantir le financement des services publics, tant par l'impôt redistributif, que par les cotisations, redevances, ou les salaires socialisés dans le cadre du financement de la protection sociale et sanitaire. Elle exige dans son application un critère intergénérationnel et interprofessionnel garantissant des cotisations selon les moyens et une redistribution selon les besoins.

Résister aux politiques de privatisation et de démantèlement

Les missions de service public sont passées à travers le prisme de l' Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), dans le cadre de l' Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de bien d'autres institutions. Cette stratégie de mondialisation libérale mise en œuvre et imposée par les politiques des gouvernements des pays les plus riches à grands coups de réformes dites « audacieuses », n'a pour objectif que de rogner toujours un peu plus le minimum social et de soumettre l'ensemble des activités humaines, dont l'important secteur des Services, aux règles du Marché et de la rentabilité financière. En Europe, la politique appliquée depuis le traité de Rome, appuyée par une jurisprudence fournie et des règles « communautaires » contraignantes veille à une libéralisation où le marché est la règle et le service public l'exception avec l'intérêt général pour alibi. Cette politique est appuyée par les conclusions des conseils européens, notamment celui de Lisbonne en 2001 qui vise à « exploiter les atouts du modèle social et économique de l'Europe » pour créer « l'économie la plus dynamique, la plus cohésive et la plus durable du monde ». Il s'agit bien à travers cette profusion de réglementations de limiter le pouvoir des Etats et les « abus de pouvoir économique », autrement dit les monopoles que peuvent représenter les services publics.

Au sein de cette stratégie, des Services Publics « a minima », conçus uniquement en terme de « filet de sécurité » (voir la notion de « services universels » si chère à l' Union Européenne) trouvent naturellement leur place. Ils doivent pourtant répondre à des besoins que le Marché ne peut ni ne veut satisfaire, vu le peu de profits à réaliser et le poids des investissements.

Cette stratégie de marchandisation globale n'a pas répondu, loin de là, à l'intérêt général.

En France même, les politiques de privatisation et de déréglementation, auxquelles il faut ajouter un désengagement systématique de l'Etat dans les domaines de l'économie et du social, notamment au travers de la loi particulièrement néfaste, dite « de décentralisation », conduisent à ce que dans les faits, le principe d'égalité d'accès aux services essentiels soit de moins en moins respecté. Télécommunications, Eau, Transports, Santé ou Services Postaux, les exemples abondent. Les Collectivités locales, et donc les habitant-e-s, sont de plus en plus amenés à financer les investissements que le Privé, installé par l'état lui-même, délaisse pour cause de rentabilité insuffisante.

Les services publics : Le plus grand marché du monde

En effet, les services publics représentent un véritable Eldorado pour « les forces du marché », la possibilité d'écarter les activités en laissant les moins rentables au secteur public est devenue la règle des politiques libérales de globalisation. Avec des centaines de millions d'usagers captifs, la distribution, et l'assainissement de l'eau, la fourniture d'énergie, de services de communications, d'éducation ou de santé deviennent des marchés à conquérir. C'est d'autant plus facile que les règlements internationaux ou communautaires considèrent que la loi du marché est la règle et l'intervention publique l'exception.

Une longue litanie d'échecs de la libéralisation

On relèvera les nombreux échecs des libéralisations et des privatisations (Rail et Poste britanniques, électricité en Californie, à New York et en Europe, Italie en particulier). On notera aussi les multiples scandales financiers de quelques fleurons du libéralisme, comme Enron, Worldcom, Parmalat et Vivendi. On peut également rapporter les effets désastreux des politiques structurelles imposées par le FMI au Mexique ; en Argentine, en Afrique ou en Asie, preuves flagrantes du caractère inefficace (trop de secteurs non couverts), gaspilleur (des infrastructures redondantes) et profondément inégalitaire, du marché concurrentiel comme seul régulateur, et du Profit comme seul objectif.

Résister : La résistance à une telle stratégie de régression sociale et ségrégative ne s'est pas construite aisément et les forces engagées n'ont pas réussi à lui opposer des ripostes suffisantes. Avec la remise en cause de l'OMC à Seattle (1999), le rejet croissant de l'Etat de guerre endémique globale, en Europe les sursauts autour de la Directive Services et du Traité Constitutionnel, les forces politico-économiques qui soutiennent et dominent le Marché peinent davantage à convaincre les peuples de ses vertus humanistes. En France, ces dernières années ont été marquées par les énormes mobilisations de décembre 95, d'avril-mai 2003, et encore du Printemps 2006. Cependant, les gouvernements successifs ont pourtant pratiqué en grand des privatisations franches ou rampantes et la droite actuellement au pouvoir tente d'accélérer encore le processus (cf l'Energie et la fusion SUEZ-GAZ DE France). Au niveau mondial, le G8 et l'OMC préparent déjà le prochain cycle de la globalisation sauvage, nous serons au rendez-vous !.

Reconquérir et développer des services publics de qualité

Nous nous situons résolument dans une perspective de développement des services publics et d'amélioration de leur fonctionnement antérieur. Il s'agit de ne pas se résigner aux reculs et aux abandons que les gouvernements leur font subir depuis des années. Des besoins nouveaux sont apparus et les Services Publics doivent montrer leur aptitude à les satisfaire. Certains dysfonctionnements passés ou plus récents dans les secteurs de la santé, de l'école, de la justice..., prouvent également que la « nature publique » du service ne nous dispense d'aucune vigilance et que l'exigence démocratique de qualité doit être permanente chez les citoyen(e)s.

Des Services Publics démocratisés et mis en capacité de répondre aux besoins actuels, joueront un rôle éminent pour libérer l'initiative citoyenne et pour qu'ensemble, usagers et associations, salariés et syndicats, organisations politiques, dans des procédures nouvelles d'appropriation sociale, construisent des dynamiques économiques et sociales orientées vers la satisfaction des besoins essentiels des populations et l'exercice de leurs droits. Pour une société plus égalitaire, plus solidaire, plus soucieuse des équilibres écologiques, l'ensemble des services et des entreprises de réseaux privatisés ou en voie de privatisation (Télécoms, énergie, transports, autoroutes...) doivent revenir dans le secteur public. En outre il est indispensable d'étendre les Services Publics à de nouveaux domaines.

A l'échelle européenne

Les Services Publics sont très présents et comparables à l'échelle communautaire, contrairement à ce que la pensée libérale essaie de nous faire croire depuis des décennies. Par delà la diversité des modèles nationaux (en France, une seule entreprise publique pour gérer l'énergie, en Allemagne il en existe environ 1000 au niveau local ou régional), ils relèvent tous d'autres règles que les lois générales du « marché où la concurrence est libre et non faussée ».

Partout, ils sont fondés sur des solidarités géographiques et / ou intergénérationnelles et jouent un rôle essentiel dans la réponse aux besoins populaires et la cohésion sociale, économique, territoriale. Ils constituent une partie de ce qui devrait être un véritable modèle social européen.

C'est pourquoi ils doivent être soustraits à la concurrence et considérablement développés avec une reconnaissance légale par les institutions européennes. Ce cadre réglementaire devra prendre en compte et favoriser la coopération bi ou multilatérale entre services publics nationaux ou locaux, sur tout l'espace européen. Il devra également contribuer à la création de véritables services publics en Europe dans des domaines comme le fret ferroviaire et le feroutage, la sécurité maritime et aérienne et alimentaire. Cette politique devra évidemment disposer des moyens financiers nécessaires, alloués indépendamment du carcan antidémocratique du Pacte « de stabilité » communautaire. Cela exige la réorientation, sous contrôle parlementaire et citoyen, des missions de la Banque Centrale Européenne pour en faire un véritable instrument public de crédit et de soutien à l'investissement public dans l'intérêt général.

Nous estimons donc que les activités suivantes, considérées comme des droits, doivent figurer dans le champ de compétence du service public :

- L'éducation, la formation initiale et continue et l'aide aux études, les services jeunesse et sport
- la recherche
- la santé : la prévention, l'hôpital, la couverture par les personnels de santé des besoins dans les milieux ruraux, les soins et aides à la personne de la petite enfance à la fin de la vie, dont les pompes funèbres, l'industrie pharmaceutique.
- L'orientation et la recherche d'emploi
- la sécurité sociale
- les transports des personnes et des marchandises : réseau routier, ferroviaire, aérien.
- le logement
- l'énergie :
- l'eau : gestion publique des ressources, de la distribution et du recyclage
- la culture
- la poste et les télécommunications
- l'information : service public de l'audio-visuel avec garanties déontologiques
- des instruments publics de crédit
- un service public de l'Environnement pour assurer la protection des ressources naturelles , la lutte contre la pollution, et pour organiser la mise en synergie des Services Publics travaillant sur des enjeux environnementaux
- Justice, sécurité, défense

Les Services Publics doivent s'appuyer sur une autre politique

REFONDER

Fiscalité : Une réorientation radicale de la Fiscalité pour des impôts fortement progressifs touchant davantage les hautes tranches de revenus, les gros patrimoines et les fortunes. Une taxation des produits financiers, une réforme de l'impôt sur le foncier et sur les sociétés qui permette de taxer les gâchis économiques et environnementaux ainsi qu'une réforme de la fiscalité locale, pour mieux assurer l'égalité fiscale d'une part et la péréquation entre régions riches et à faibles ressources d'autre part.

Le contrôle démocratisé des Fonds Publics : avec la remise en cause du pacte européen de stabilité monétaire et un secteur financier public et semi public tourné vers l'intérêt général..

PROTEGER

il faut, au nom du Bien Commun et de l'Intérêt Général, protéger les Services Publics et agir pour que soit reconnue, y compris au niveau européen, la nécessité de Monopoles publics dans un certain nombre de secteurs tels l'énergie, les transports, la poste, les autoroutes...qu'il appartient au débat démocratique et au législateur de définir. Il doit être clair en revanche que le statut de monopole appelle un effort permanent de contrôle démocratique et d'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du Service afin que les missions et leur exécution répondent bien aux besoins des usagers et à l'intérêt général

La question du statut des agents, des personnels est inséparable de la réflexion sur la qualité et la protection des Services Publics. La précarité ne fait pas bon ménage avec la réponse aux besoins et en premier lieu à ceux des plus démunis. De même le statut est garant de l'intérêt général, dans une nécessaire indépendance des agents vis-à-vis de l'autorité politique et des pouvoirs économiques. C'est pourquoi la défense du statut se conjugue avec la qualité du service public.

DEMOCRATISER

Il s'agit de donner aux Citoyen(ne)s -usager(e)s, salarié(e)s, élu(e)s- de nouveaux droits pour exercer une démocratie effective avec pour objectifs une véritable égalité dans l'accès à ces services sur tout le territoire, la garantie de leur qualité et à leur efficacité, ainsi qu'une vraie collégialité dans les décisions et la fixation des tarifs. Cela implique de renforcer sérieusement le statut de l'élu-e et les structures permettant à tous les niveaux un fonctionnement plus démocratique tant dans la représentation que dans la participation.

Pour ce faire :

- Nous **EXIGEONS** l'abrogation des lois et directives qui guident ces politiques libérales française et européenne.
- Nous **EXIGEONS** du gouvernement français qu'il retire pour l'ensemble des Services Publics toutes les mesures entraînant une régression des moyens matériels et humains.
- Nous **EXIGEONS** qu'il stoppe les procédures de transfert de charges décidées par la politique actuelle dite de décentralisation qui frappe, à tous les échelons, les Collectivités Territoriales.
- Nous **EXIGEONS** la reconnaissance des missions spécifiques de la Fonction Publique appuyée sur le respect des statuts, des métiers et des personnels

Et dans l'immédiat :

- Nous nous opposons à la privatisation de gaz de France, nous exigeons la fusion EDF GDF, 100 % publique, nous refusons l'ouverture du marché au 1^{er} juillet 2007
- Nous exigeons le maintien à la Poste du monopole du courrier de – de 50 grammes et la réorientation des nombreuses missions du service postal vers la satisfaction des besoins de la collectivité
- Nous exigeons l'arrêt du transfert de compétences elles préparent le désengagement progressif de l'Etat, la dégradation du service public, la privatisation
- Nous exigeons l'arrêt des exonérations de cotisations sociales qui loin de faire reculer la pauvreté et la précarité, préparent de fait la privatisation de la protection sociale
- Nous exigeons l'arrêt de tout projet d'autonomisation du financement des universités, le retour des TOS dans la fonction publique d'Etat.
- L'arrêt de la mise en concurrence du transport ferroviaire et sa régulation par d'autres mécanismes que ceux du marché